

Solidaires



**Motions du 3^{eme} congrès national,
La Grande Motte, 2 au 4 juin 2009**

NON au passage en force de la loi « mobilité »

Depuis le début du printemps 2008, les fonctionnaires se mobilisent contre le projet de loi « mobilité », notamment contre les articles les plus dangereux :

- Mise en situation de réorientation professionnelle, en cas de restructuration ou de suppression de poste, avec - à la clef - possibilité de licenciement.
- Embauche de titulaires sur des emplois fractionnés entre les 3 versants de la fonction publique.
- Remplacement de titulaires par des contractuels.
- Recours à des intérimaires via des agences d'intérim...

Nous venons d'apprendre, qu'en procédure d'urgence, le projet de loi, déjà adopté par le Sénat, sera examiné par la commission des lois de l'Assemblée Nationale le 17 juin prochain.

Ni aujourd'hui, ni demain, nous n'accepterons que la politique du gouvernement se traduise par la mise en chômage technique (sans traitement) de milliers de fonctionnaires.

Nous appelons l'ensemble des personnels à renforcer la mobilisation unitaire contre ce dispositif régressif qui entérinerait la casse de notre statut.